

UNICONGO NEWSLETTER



Décembre 2022

www.unicongo.org

Election d'un nouveau Bureau

01



Le 22 novembre, l'Assemblée Générale a élu un nouveau bureau avec **Michel Djombo** (PDG de CA Agri) comme Président, **François Gazania** (PDG de Brasco) comme Vice-président et **Christophe Pujalte** (Directeur Régional de Bolloré) comme Trésorier. Le bureau qui est entré officiellement en fonction le 1er janvier a déjà rencontré plus de trois quarts des adhérents pour discuter de leurs préoccupations et de leurs attentes. Ces rencontres ont jeté les bases d'une des promesses de campagne du bureau, celle d'accroître les échanges entre le syndicat et ses membres.

Fort de cet élan, Unicongo créera des occasions de rencontres régulières, la prochaine étant prévue le 25 janvier à Brazzaville, sous forme d'un cocktail dinatoire. Ce sera l'occasion de présenter formellement aux membres le nouveau bureau et de présenter la feuille de route pour 2023.

Nouvelle Secrétaire Générale

02

Le 1er décembre, Madame **Nancy Chenard** a pris ses fonctions de Secrétaire Générale d'Unicongo. Durant ce premier mois riche en rencontres et animations, la priorité a été d'appréhender la singularité et les enjeux de l'Union et de ses membres. Un sondage a également été envoyé aux membres, dont les résultats seront partagés en janvier. Les premiers éléments indiquent déjà que les engagements pris par le nouveau bureau sont en adéquation avec les attentes.



Une Union plus proche des adhérents

03

Unicongo souhaite entretenir un lien plus étroit avec ses membres, nous vous invitons donc à nous associer lors de vos événements afin de créer ensemble une dynamique.

En décembre dernier, le bureau élu et le secrétariat général ont pu être présents aux côtés de **Total Energies Congo** et **Burotop**, sociétés qui célébraient toutes deux leur vingtième anniversaire, ainsi que la société **MBTP** pour l'inauguration du centre commercial Leila.

“ ENSEMBLE POUR UNE UNION
DYNAMIQUE ”

Visite du MEDEF International

04

Du 7 au 9 décembre s'est déroulée la mission du **MEDEF International**, présidée par **Jean-Michel Guelaud** (de Sogea-Satom) et organisée par **Alexandre Planelles** (Directeur Général de l'Alliance des Patronats Francophones) en coopération avec Unicongo. La délégation, composée d'une douzaine de chefs d'entreprises, avait pour principal objectif d'identifier des opportunités d'affaires au Congo. Cette mission, qui intervient 10 ans après la dernière visite du MEDEF au Congo, a été perçue par les autorités congolaises comme un signe de renforcement de la coopération Franco-congolaise.

Au programme, des rencontres à Brazzaville et Pointe-Noire avec des Officiels, des bailleurs de fonds, le secteur privé et d'autres acteurs du tissu économique congolais.

Ainsi, la délégation a été reçue par cinq ministères, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Brazzaville, la Mairie de Pointe-Noire, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement. Le dernier jour de la visite, la délégation a été accueillie au PAPN par son Directeur Général, **Séraphin Bhalat**, et a pu effectuer une visite guidée des installations de **Congo Terminal**.

Ce qui vous préoccupe

05

Les contrôles des administrations publiques dans les entreprises privées sont une des préoccupations majeures remontées par nos adhérents et particulièrement les aspects récurrents suivants :

- L'absence de fondements juridiques, caractérisée par l'utilisation des notes de service et des notes circulaires, alors que les infractions sont du seul domaine de la loi, qui doit les définir et en fixer les sanctions, conformément à l'article 125 de la Constitution. De même, la loi doit préciser les personnes habilitées à constater les infractions et à la sanctionner ;
- Le chevauchement et la multiplication de contrôles exercés par des administrations, dont certaines agissent totalement hors de leur champ de compétences et sur la base de textes souvent confus et de lois sans textes d'application ;
- La fixation de sanctions sans commune mesure avec la nature des infractions.

Face à cette situation qui est l'un des facteurs majeurs de la dégradation du climat des affaires au Congo, la stratégie d'Unicongo est la suivante :

- **Pour accompagner nos adhérents** : avoir un service dédié à la lutte contre la pression fiscale et autres, avec en option la possibilité d'avoir la présence physique d'un collaborateur d'Unicongo ;
- **Pour contenir les dérives et in fine les contrôles intempestifs** : envoyer systématiquement des courriers Unicongo pour le rappel de la légalité aux administrations initiatrices de ces contrôles ;
- **Pour prévenir les contrôles illégaux et abusifs** : Dialoguer avec les administrations concernées sur la base du cadre juridique existant est indispensable, dont il faut mettre en évidence les incohérences et les insuffisances, pour lesquelles l'Union fera des propositions aux pouvoirs publics, avec la contribution des fédérations et des commissions thématiques.